

Budget 2015 de la Ville de Montréal

Une première depuis la création de la nouvelle Ville en 2002 : l'Administration présente un budget où les dépenses sont à la baisse

Montréal, le 26 novembre 2014 – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du comité exécutif responsable des finances, M. Pierre Desrochers, ont présenté le budget de fonctionnement de 2015 de la Ville de Montréal. Ce budget se situe à 4 882,6 M \$, en baisse de 12,8 M \$ par rapport au budget de 2014. Cela représente une diminution de 0,3 % des dépenses de la Ville par rapport au budget 2014 et constitue une première depuis la création de la nouvelle Ville en 2002. La croissance des charges fiscales relevant du conseil municipal a été limitée à 2 %. Cela entraîne une croissance moyenne des charges fiscales générales de 2 % pour les immeubles non résidentiels et de 1,8 % pour les immeubles résidentiels.

« Le contrôle des dépenses que nous avons instauré l'an dernier n'était pas un accident de parcours. Notre budget 2015 poursuit dans la même voie : il nous donne les moyens de réaliser nos aspirations, à l'intérieur d'un cadre de gestion rigoureux et respectueux de la capacité de payer de nos citoyens », a déclaré le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

« Cette année, en continuant d'appliquer des principes de saine gestion que nous avons établis en 2014, nous ne faisons pas que diminuer les dépenses, mais nous poursuivons notre travail général d'assainissement des finances de la Ville et notre recherche constante de moyens pour accroître notre efficacité » a déclaré pour sa part M. Pierre Desrochers.

UNE VILLE QUI RESPECTE LA CAPACITÉ DE PAYER DE SES CITOYENS

La mise en œuvre du Plan quinquennal de main d'œuvre (PQMO) prévoyant la réduction des effectifs à la Ville a contribué de façon importante au contrôle des dépenses en réduisant la masse salariale, qui représente environ la moitié du budget de la Ville. Pour 2015, la rémunération globale s'élève à 2 405,5 M\$, ce qui équivaut à 49,2 % du budget global des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'une diminution de 98,1 M\$ par rapport au budget 2014, soit une baisse de 3,9 %.

UNE VILLE TOUJOURS PLUS PERFORMANTE ET COHÉRENTE

La performance organisationnelle

La Ville attribuera un budget de 2,8 M\$ au Service de la performance organisationnelle, une hausse de 28,7 % par rapport à 2014. Ce service a pour mandat d'examiner les principaux rouages de la gestion municipale afin d'en améliorer l'efficacité et d'en réduire les coûts.

Bureau de l'Inspecteur général

Le Bureau de l'Inspecteur général, fer de lance de la lutte à la collusion et à la corruption, bénéficiera d'une augmentation de 11 % de son budget. Il s'élève à 5,6 M\$ pour 2015.

Réforme du financement des arrondissements

Désireuse de rendre la Ville plus cohérente et d'améliorer les services municipaux d'un arrondissement à l'autre, l'Administration a annoncé en cours d'année une réforme du financement des arrondissements. Cette réforme sera appliquée progressivement. Il en résulte une augmentation des budgets des arrondissements de 3,7 M\$ par an, soit 18,6 M\$ sur 5 ans.

UNE VILLE AU SERVICE DE SA POPULATION

Priorité au transport collectif

Notre contribution au transport collectif s'élève à 485,9 M\$, une augmentation de 30 M\$ par rapport à 2014. La part du budget consacrée à la contribution régulière à la Société de transport de Montréal (STM) est de 409,1 M\$, soit une hausse de 25 M\$ si l'on compare à l'année précédente. Quant à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), nous lui allouons une contribution de 63,6 M\$, soit 8,5 M\$ de plus qu'en 2014, de façon à couvrir les coûts relatifs à la mise en service du train de l'Est.

Investissements accrus dans nos infrastructures

Afin de combler le retard accumulé dans la réfection de nos infrastructures, l'Administration a mis en place le Programme montréalais d'immobilisations (PMI), qui planifie les besoins en investissements pour les 10 prochaines années. Pour respecter les orientations inscrites au PMI, le budget 2015 prévoit de hausser temporairement le financement par emprunt de près de 1 G\$ sur cinq ans, et d'accroître le paiement au comptant des immobilisations de 40 M\$.

Réseau routier et déneigement

Un montant de 374,4 M\$ est prévu pour la gestion du réseau routier, soit une augmentation de 10,4 M\$ (2,8 %) par rapport à 2014. De ce montant, 155,7 M\$ serviront à l'enlèvement de la neige. Nous avons aussi augmenté de plus de 4 M\$ les budgets de voirie pour un montant total de 136,4 M\$, incluant 4,2 M\$ pour les opérations nid-de-poule et le comblement des fissures. Un montant de 45 M\$ est dédié à des travaux liés à la circulation et au stationnement.

Gestion de l'eau

Le budget global associé à la gestion de l'eau est de 376,9 M\$. Nous attribuons un montant de 61,8 M\$ pour le traitement des eaux usées, ce qui représente une hausse de 1,2 % par rapport au budget précédent. 56,7 M\$ seront consacrés à l'approvisionnement et au traitement de l'eau potable tandis que 82,3 M\$ seront destinés aux dépenses reliées au réseau de distribution de l'eau potable. Nous maintenons le cap dans l'entretien, la réfection et l'optimisation de nos réseaux secondaires d'égout en y consacrant un budget de plus de 50,3 M\$.

Développement économique

Un montant de 13 M\$ est dédié au programme Réussir@Montréal afin de stimuler le développement économique. Cela représente une hausse de 2 M\$ par rapport au précédent exercice budgétaire.

Gestion des matières résiduelles

Un montant de 163,4 M\$ est prévu pour la gestion des matières résiduelles (déchets domestiques et matières recyclables).

Projets environnementaux

Des sommes de 12,7 M\$ sont prévues dans ce domaine, en hausse de 2,6 % par rapport à 2014, afin de lutter contre la pollution de l'air, de l'eau et du bruit, ainsi que pour le traitement des sols contaminés. Sur le plan du développement durable, des investissements de 6,4 M\$ sont prévus pour la forêt urbaine. Outre la plantation d'arbres, la Ville redoublera d'efforts pour freiner la prolifération de l'agrile du frêne. C'est une hausse de 5,1 M\$ comparativement au budget de 2014. S'ajoutent à cela les 7 M\$ prévus au Programme triennal d'immobilisations.

Développement social

À la suite du lancement du *Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017*, la Ville alloue en 2015 un montant de 2,4 M\$ pour lutter contre l'itinérance. La Ville contribuera également à la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires dans le cadre du programme AccèsLogis.

Sécurité publique

La Ville prévoit un budget de 360,5 M\$ pour le Service de sécurité incendie de Montréal, une hausse de 4,3 M\$ par rapport au budget 2014, ainsi que 686,6 M\$ pour le Service de police de Montréal.

Activités culturelles, récréatives et sportives

Afin de soutenir le dynamisme culturel de Montréal, une somme de 505,7 M\$ est prévue pour les activités culturelles, récréatives et sportives de la métropole. Nous investirons, entre autres, 72,6 M\$ dans le pôle récréotouristique l'Espace pour la vie. Nous avons aussi prévu 13,4 M\$ pour le Conseil des arts de Montréal et 5,5 M\$ pour Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

Le 375^e anniversaire de Montréal

Nos projets de legs, pour lesquels nous avons prévu des investissements de plus de 300,5 M\$, seront autant de cadeaux pour les générations futures. Une contribution de 10 M\$ sera versée à la Société des célébrations du 375^e pour son appui dans l'organisation des célébrations, en hausse de 9 M\$.

Tous les documents relatifs au budget 2015 de la Ville de Montréal sont disponibles à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/finances.

- 30 -

Source : Anne Roy
Attachée de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 346-7598